

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Entre,
L'association Oser Forêt Vivante, dont le siège social est situé 4 boulevard Paul-Henri Spaak 44400 Rezé,
représentée par Hughes Cotron, président

Et,
Prénom Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Mail :

**Merci
d'inscrire vos
coordonnées
lisiblement afin
que nous
puissions vous
enregistrer sans
faire d'erreur.**

Il est convenu ce qui suit :

L'association Oser Forêt Vivante s'engage à :

- Fournir des légumes frais, de saison et cultivés sur l'exploitation selon le cahier des charges AB, sous forme de paniers « **Grand** » ou « **Moyen** », avec ou sans oeufs.
- Pendant la période du **4 octobre 2023 au 21 mars 2024**, soit 12 ou 24 semaines.
(attention : pas de distribution entre Noël et le 1^{er} de l'an, semaine 52)
- Le mercredi de 16h30 à 18h30 ou le jeudi de 08h30 à 12h30 - Rue de la Bernardière à Rezé.
- Toutes les semaines ou tous les 15 jours.

aux personnes adhérentes au chantier Jardin de l'association Oser Forêt Vivante, selon les tarifs suivants :

- Le « **Grand** » panier composé de 6 à 8 variétés de légumes selon la production, pour une valeur de 17 €.
- Le panier « **Moyen** » composé de 5 à 6 variétés de légumes selon la production, pour une valeur de 11,60 €.
- Les œufs sont vendus 2,60 € les 6 / 5,20 € la douzaine / 7,80 € les 18.

L'adhérent reconnaît que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture biologique et peuvent nuire à la récolte. A l'inverse, de bonnes conditions de cultures peuvent augmenter la production. De ce fait, en devenant partenaire, **l'adhérent accepte de partager les risques et les bénéfices de ces aléas.**

Le contenu du panier est déterminé en fonction de la quantité et de la diversité des légumes disponibles. De manière occasionnelle, en cas de récolte insuffisante, l'adhérent autorise le producteur à distribuer des légumes possédant le label AB provenant d'exploitations locales ou du M.I.N. ou des produits transformés issus des légumes du jardin préparés par l'atelier Méli Mélo ou l'Atelier Potpotes.

En cas d'absence de l'adhérent et **à la condition que celui-ci prévienne le Jardin par mail au plus tard le mercredi précédent**, le panier annulé peut être décalé à une date ultérieure de la saison en cours. Si l'adhérent n'a pas prévenu le Jardin dans les temps, le panier préparé sera partagé entre les salariés du jardin.

En cas de surproduction, les légumes en surplus seront proposés lors de ventes occasionnelles sur les créneaux de distribution des paniers. Le règlement se fera de préférence en fin de saison, par chèque ou virement.

De son côté, M..... s'engage selon la formule choisie dans le tableau ci-dessous (cocher la case).

TOUTES LES SEMAINES (24 paniers)	TYPE DE PANIER	TOUS LES 15 JOURS (12 paniers)
408 € <input type="checkbox"/>	< GRAND >	<input type="checkbox"/> 204 €
278,40 € <input type="checkbox"/>	< MOYEN >	<input type="checkbox"/> 139,20 €
	OPTIONS	
62,40 € <input type="checkbox"/>	< 6 œufs >	<input type="checkbox"/> 31,20 €
124,80 € <input type="checkbox"/>	< 12 oeufs >	<input type="checkbox"/> 62,40 €
187,20 € <input type="checkbox"/>	< 18 oeufs >	<input type="checkbox"/> 93,60 €
TOTAL		

Pour les personnes qui prennent un panier tous les 15 jours, merci de nous préciser si vous préférez récupérer vos paniers sur les :

- semaines paires semaines impaires
 sans importance (nous permettra d'équilibrer le nombre de paniers à préparer chaque semaine)

Et fait parvenir à l'association :

Un chèque de 10 € d'adhésion pour l'année civile (concerne ceux qui n'ont pas pris de paniers cet été)

Et selon son choix :

- Un chèque de euros.
 Quatre chèques de euros, qui seront encaissés la 1^{ère} semaine de chaque mois.

Ordre des chèques : OSER Forêt Vivante

Fait à Rezé, le

L'adhérent

L'association Oser Forêt Vivante